

PRISE DE CONTACT TELEPHONIQUE

CONSEILS POUR PREPARER L'ENTRETIEN TELEPHONIQUE :

- Recherchez les artisans à contacter (pages jaunes, Internet, journaux, relations...)
- Prévoyez les dates et heures auxquelles vous êtes disponibl
- Préparez ce que vous allez dire à l'entreprise : « **Bonjour, je m'appelle Manon, je suis actuellement en 3^{ème} et souhaite préparer un CAP Coiffure, j'aimerais parler au responsable du salon...** »
- Utilisez la fiche « mes démarches » pour noter les coordonnées des entreprises

LE CONTACT TELEPHONIQUE :

C'est vous qui appelez :

- Présentez-vous et donnez la raison de votre appel. **Précisez que vous recherchez un contrat d'apprentissage.**
- Si votre interlocuteur ne connaît pas l'apprentissage, proposez-lui d'appeler la Chambre de Métiers et de l'Artisanat au 04.72.43.43.56.
- Pensez à noter la date et l'heure et le lieu du rendez-vous. Demandez le nom de la personne que vous allez rencontrer.
- Faites préciser également si vous devez vous présenter accompagné de vos parents

Vous recevez un appel :

- Pensez à laisser un crayon et un papier près de votre téléphone pour que la personne qui répond puisse noter les coordonnées de l'employeur qui vous appelle.



Enregistrez un message bref et précis sur votre répondeur.
Les messages trop longs et fantaisistes n'incitent pas à vous contacter !